

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

COURAGE CIVIL.—HONNEUR.—PATRIE.—LIBERTÉ.—PROGRÈS.—GAITÉ.—SANTÉ.—BIEN-ÊTRE.—SAVOIR.

# LE PALTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je suis ce que je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux, et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, Rédacteur.  
W. H. ROWEN, Imprimeur.

N.º 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. L'année ou volume se compose de 96 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perle pour l'abonné.—Le prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestrielllement d'avance.—On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province. Toutes communications, demandes ou réclamations devront être affranchies.—On insère gratuitement tous les articles d'utilité et d'instruction, ceux de nature purement personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rétribution de 2 cents par ligne.

Prix : les Annonces. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au-dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix et de suite.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire.  
PRIMES. On donne le Journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux écrivains, à produire en ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

## Mélanges Littéraires.

La mère en pénétrât la lecture à sa fille.

### LA THÉRIÈRE ENDAUVÉE.

Suite et fin.

La veille du jour tant sollicité par eux, François et Justine, en vertu de cette liberté anticipée que l'usage accorde dans les campagnes aux jeunes fiancés, étoient sortis ensemble vers le soir. Ils n'entraient sans longtemps en silence et arrivèrent assises des rochers creusés qui dominent le village. Le soleil venait de se coucher. Le vent humide et froid commençait à entasser les bruyllards sur la plaine tandis qu'au sommet de la montagne de gros nuages colorés des dernières teintes du jour se traînaient pesamment en tournoyant le long de la paroi escarpée des rochers qui fermaient la vallée comme un vaste bassin. On aurait dit d'énormes flecons d'écume à la surface d'un gouffre sans fond. Une tristesse profonde avait succédé peu à peu dans l'âme de François au sentiment de bonheur qui l'avait rempli jusqu'alors. Une sorte d'abattement qui se lisait dans toute sa personne, tandis qu'une vague inquiétude se traînait dans les mouvements et sur la figure de sa compagne. Ils étoient arrivés à un de ces points rudes, en usage dans les pays de montagnes, et consistant en un autre mal éparillé jeté sur un abîme, d'une pointe de rocher sur une autre. Il n'y a rien de plus effrayant au premier aspect, et rien avec quoi l'homme se familiarise plus facilement que ces sortes de dangers. Les deux points réunis ainsi par le tronç d'un chêne ne présentaient pas un écartement de plus de quinze pieds; mais inégalement au dessous, l'ouverture s'allait s'élargissant considérablement. Des arbustes poussés sur la paroi intérieure du gouffre, des rochers entrelacés empêchaient de découvrir le fond. Il n'y avait de place sur l'étroit passage que pour une seule personne. François et Justine passèrent sans hésiter. Après avoir marché quelque temps, ils s'arrêtèrent sur un fragment de pierre. Jamais deux fiancés n'avaient été si visés.

— Qu'as-tu ? dit François.  
— J'ai peur.  
— Quelle folie !  
— Pourquoi n'as-tu été venus si loin ?  
— Pour être seule ensemble, Justine.  
— Demain ne serons-nous pas libres et heureux ?  
— Oui, mais demain est encore éloigné. Et puis, comme on dit, le lendemain est à Dieu seul. M'aimeras-tu ?  
La jeune fille allait répondre lorsqu'un bruit de pas se fit entendre à quelque distance.

— On a marché près d'ici, dit Justine effrayée.  
François regarda autour de lui et écouta avec inquiétude.  
— Ce n'est rien, dit-il; c'est quelque chrétien qui nous avertis, car un dernier bloc de neige détaché du sommet de la montagne.  
En ce moment, plusieurs coups sours se firent entendre du côté du ravin, sensibles au retentissement de la hache du bûcheron, dans la forêt. Tout-à-coup le bruit cessa.

— Allons-nous-en, dit Justine, nous ne sommes pas prêts.  
— Troublé lui-même, François se leva et marcha devant elle pour l'encourager. Arrivés au pont du ravin, il s'avança en exhortant Justine à le suivre. Au moment où il touchait à l'autre extrémité, il poussa un cri effroyable.... La poutre coupée tout près du bord venait de céder avec le poids de son corps. Le bord opposé, enfoncé assez avant dans le sol, fit entendre un craquement horrible. François, suspendu sur l'abîme, s'élança, par un effort désespéré, vers la terre, et parvint à saisir une forte branche d'un des yeuses qui croissaient dans les fentes du rocher. Justine, arrêtée par la terreur sur le bord opposé, courut ça et là en appelant du secours d'une voix étouffée. Bientôt, en effet, un homme parut de l'autre côté.  
— Jean, s'écria Justine, en tombant à genoux, par pitié !  
— Jean, sautant, se vencia sur l'abîme, et se releva en apercevant à quelques pieds au-dessus de lui la figure de son frère.  
— Jean, sauvez-moi ! cria la voix suppliante de François.  
— Jean se rapprocha. Une ombre féroce éclairait sa physionomie sauvage. Il portait une hache sur son épaule.

— Que me veux-tu, frère ? répondit-il avec une tranquillité ironique.  
— Au nom de Dieu, reprit François, sauve-moi, Jean !  
— Pourquoi te savaient-je ?  
— Pourquoi tout frère,  
— Merci, c'est plus sûr de te laisser mourir.  
— Sauve-moi de ta mère.  
— Soutiens-toi de Justine.  
— Elle te bénira....  
A ces mots, Jean se mit à courir sur le bord du précipice comme une bête fauve, fit un long circuit, et parvint auprès de Justine qu'il entraîna sur ses pas.  
— Veux-tu renoncer à elle ? dit Jean tressaillant au même point.  
— Pitié ! cria François d'une voix étouffée.  
— Jean reprit sa question.  
— Je jure d'être à vous, dit Justine, mais sauvez-le !

— C'est bien, murmura Jean et se penchant vers son frère. A présent, meurs !  
La hache brilla dans l'air; un cri perçant suivit d'un bruit sourd retentit du fond de l'abîme.  
A un tour, monstre ! s'écria Justine.  
Le fils était seul une seconde victime.  
Et l'effroi, on trouva Justine étendue sans connaissance au bord du ravin. On la rappela à la vie; mais ce fut à peine si l'on put parvenir, dans le désordre de ses idées, à recueillir de sa bouche les derniers détails de cette triste histoire.  
A. L.

## Chronique des Tribunaux.

Une femme dont le nez relevé et barbouillé de tabac menaçait le ciel, et dont la bouche féroce le tour de la tête si les deux oreilles n'étaient pas là pour l'en empêcher, est assise sur le banc des prévenus, à côté d'un jeune homme qui n'a rien de particulier qu'une figure d'une plaisanterie adroble. La femme

est prévenue d'adultère; elle a au moins cinquante ans; le jeune homme, son complice, n'en paraît pas plus de vingt.  
Le sieur Landelle, époux outragé, se présente pour développer sa plainte. Il tira de sa poche une grande feuille de papier qu'il déplia en soupirant et dont il se dispose à donner lecture au tribunal.  
— M. le président—Quel est ce papier ?  
Le plaignant.—C'est la liste des nominations de Madame... Je vais me faire le plaisir de vous les reciter.

— M. le président.—Vous ne devez pas lire; il faut que votre déposition soit toute verbale.  
Le plaignant.—Comment voulez-vous que je me rappelle de tout ça ?  
— M. Landelle expose sa liste à tous les regards, en s'écriant: Vingt-trois articles, voyez plutôt..... Vingt-trois articles.... et ça depuis quatorze ans que nous sommes unis conjugalement.  
— M. le président.—Le tribunal n'a pas à s'occuper des faits antérieurs; il n'a à examiner que ce qui a donné lieu à votre plainte.  
Le plaignant, revenant à sa liste dans sa poche.— Allons, ce sera donc pour une autre fois... Mais c'est qu'y en a.... y en a.... des militaires, des bourgeois, des porteurs d'eau, des restaurateurs, des commissionnaires.....

— M. le président.—Encore une fois, cela est étranger au procès; expliquez vous sur le fait actuel.  
Le plaignant.—Il faut d'abord que je vous dise comment il se fait que j'ai épousé ma femme....  
— M. le président.— Vous parlez beaucoup trop longuement. Voyons, vous avez surpris votre femme en flagrant délit avec Guérin ?

Le plaignant.— Je crois bien !... Ce qu'il y a de pire, c'est que c'est mon garçon, mon premier garçon, qui n'est que celui-là. Depuis quelques temps monstieur me demandait à sortir deux ou trois fois par semaine, et je remarquais que chaque fois mon épouse avait besoin d'aller chercher quelque chose.... Un jour je la suivis, et je la vis entrer dans une auberge; je montai après elle, et je la vis frapper à la porte et entrer. Je me mis en embuscade quelque temps, puis l'écume vint d'appeler des témoins.... Je tapais à la porte en disant "courez, au nom du roi !" C'étoit une malice. Aussitôt on ouvrit, et je trouvai mes deux individus.... Hein! quelle lecture! voilà tout l'histoire de celle-ci; mais si vous aviez voulu entendre les autres, c'est bien pire.

Trois témoins confirmèrent ce que vient de dire M. Landelle. Aussi sa femme ne peut pas nier; mais elle se jette dans des récriminations que rien ne justifie et au milieu desquelles le tribunal l'interrompt. Guérin convient de tout.  
Le tribunal condamne la femme Landelle à six mois de prison, et Guérin à trois mois de la même peine.

## Connaissances Utiles.

Que le pauvre apprenne à gagner, le riche à dépenser.

## ÉQUERME INOUSTIABLE.

Des Ballons et de la Navigation Aérienne, Suite.  
Cependant, les intéressantes expériences de Montgolfier et de Charles se continuèrent dans toute l'Europe.



ment pour que les causes de division entre canadiens nient totalement disparu et pour que la justice, l'équité, la modération de nos demandes rallent autour de nous tous ceux qui savent mettre de côté des vaines répugnances nationales...

Sir Charles pourrait embrasser la seconde route. Voici son itinéraire: — Oublier et faire oublier les injures passées; régner par la justice; se persuader qu'il est polémiar, c'est-à-dire d'un intérêt impérieux aussi bien intérieurement que par rapport à l'extérieur...

Sir Charles Baggart pourrait bien n'oser pas adopter l'un ni l'autre de ces systèmes pour en choisir un plus analogue à sa qualité essentielle de diplomate. Il pourrait bien ménager les deux partis principaux pour en former un autre mixte; s'aventurer sur une mer d'eau tiède; s'élever à cheval, ni rat; flatter tout le monde et conclure à tout le monde...

LORD MORPETH A QUÉBEC. Québec a été honoré de la visite de Lord Morpeth, l'un des membres les plus libéraux de la noblesse anglaise du jour, ce qui ne serait pas d'être beaucoup pour ce personnage si l'on n'ajoutait qu'il fut pendant quelques années vice-roi d'Inde et qu'en cette qualité il fit le veu-roi...

Le premier jour de pégrinations fut consacré aux hôpitaux; ce qui aurait été rapidement vu car le conducteur n'avait parlé que de l'hôpital de marine qui fut trouvé superbe, ayant été à l'île encore en terre. Le deuxième expliquant avec soin combien tout cela avait coûté, semblait cela caduque à son avis public, combien il faudrait pour compléter l'institution, combien de services elle rendait, etc. etc. Comme on sortait de cet établissement Lord Morpeth se tournant vers le nord-est demanda ce que c'était que ces masas de bâtisses qu'il apercevait de ce côté-

là! La réponse qui, avait mis tout son zèle à ridiculiser les canadiens français auxquels il ne manquait pas d'appliquer l'appellation consacrée d'ignorants, à déprécier toutes leurs institutions, tout ce qu'ils tenaient de leurs ancêtres, tout ce qu'ils veulent conserver, fit une légère grimace à cette question — Oh, ce n'est rien de mieux à voir, une maison de fous, un couvent, quelque hôpital pauvre de ce genre; votre seigneurie aurait plus de plaisir à visiter l'hôpital militaire ou à venir la conduire. Non par, non pas, dit le lord; cocher, en montrant l'hôpital général, conduisez-nous par-là. Tout fut visité et admiré par le noble voyageur qui ne pouvait se lasser de faire l'éloge des pieuses filles dont la vie est ainsi v. l'ontaine sacrifiée. Quelques questions adressées à l'une d'elles le mirent au fait de la régée admirable de la maison, de la source de ses revenus, du double service qu'elle rend en se consacrant aussi bien à l'instruction de la jeunesse qu'au soulagement des maux de la vieillesse. Il y apprit aussi l'existence de l'hôpital-dieu où il se fit conduire à la grande confusion intérieure du montreur de curiosités anglaises qui ne cessait que des surprises canadiennes.

Demain, dit le lord en le congédiant, nous irons voir les établissements d'éducation. — Avec grand plaisir, répondit-il, j'espère n'avoir que peu de chose à faire pour vous démontrer, en ce point au moins, notre supériorité sur les canadiens dont votre seigneurie semble affectionner les institutions et le caractère.

Le lendemain le persévérant cicéron était à son poste et le voyageur qui commençait à se défier de l'impartialité de son guide se laissa conduire bonnement dans toutes les écoles anglaises qui lui furent montrées avec détails et applications et qu'il trouva ce qu'elles étaient respectivement selon leur destination, des écoles à bon marché mais assez maigres pour les pauvres et des écoles fort riches pour les riches; mais rien de populaire, rien de grand, rien de vaste, rien de bon à portée de tous. Est-ce là tout? demanda-t-il. — Il y a bien encore, murmura, quelques obscures écoles canadiennes, mais je serais fort embarrassé de vous les décrire. — Eh bien j'irai les chercher tout seul. Et voilà lord Morpeth qui s'élançait d'un air de compagnie se rendit tout seul au séminaire où il se présenta lui-même et où il fut reçu comme ardent recevoir un étranger de distinction les vénérables directeurs de cette pénitence qui donna au pays les hommes instruits qu'elle prend parmi les enfants de toutes les classes. Les élèves reçurent au son des instruments le visiteur intrigué qui leur témoigna personnellement une vive satisfaction. Il n'est pas besoin de dire que tout lui plut et le surpris dans cet établissement.

On nous assure qu'il emporta du Canada et des canadiens l'opinion la plus favorable. Québec en particulier l'a frappé aussi bien par son aspect extérieur que par celui de ses habitants qui ont conservé plus que ceux des autres villes le type à la fois bienveillant et gai qu'ils doivent à leurs ancêtres et que relève d'une manière si tranchante le contraste obligé des américains des anglais et des autres populations d'origine égoïste et taciturne.

Les courses. — Enfin les courses sont finies et les bons citoyens de Québec sont rentrés dans la tranquillité assidue dans les avait vus ce spectacle absolument affrayant. Elles ont été malheureusement froissées du temps le plus favorable, ce qui a fait que bien des pauvres ouvriers, bien des modestes citoyens qui auraient préféré rester chacun tranquillement à leur ouvrage, se sont vus irrésistiblement entraînés sur les plaines d'Abraham par leurs femmes qui raffolent des courses de chevaux qu'elles ont vu au fond d'une tente, par leurs filles à qui ces bêtes-là seient d'excellent prétexte pour reconstruire leurs prétendus ou en chercher de nouveaux. Et cependant ces pauvres ouvriers, ces modestes citoyens, pour voir la paix et pour trainer, à la remorque dans une foule compacte et agitée leurs familles paucières en cette solennité de leurs plus resplendissantes couleurs, ont dû pendant plusieurs semaines rétrécir leur pitance, conserver nombre de créanciers criards, en un mot tirer le diable par la queue. Il est

vrai que par compensation leur covrés ont fourni au superbe comités de magasin à l'occasion d'exhiber ses grâces et son air vainqueur, à califournel sur son magnifique cheval de louage; gare de devant, le voilà parti sur un grand galop devant un trouillard de poussière qui par lui-même empêche son patron de le reconnaître car celui-ci ne pourrait imaginer par quelle profonde spéculatif l'Épigrise à pu trouver le moyen de faire une pareille dépense tandis que lui même, pour payer la simple calèche qui la porte avec sa moitié, il a dû marquer deux piastres de plus à l'article des profits et pertes.

On a par exemple à se féliciter sur la rareté des accidents; on enregistre à peine une personne tuée, cinq ou six plus ou moins brisées, estropiées ou meurtries, et quelques douzaines d'yeux et de nez pochés. Il n'en est pas de même des cœurs, des bourses et des bouteilles; les blessés se comptent par centaines.

Maintenant nous qui aimons à nous rendre compte de tout, nous désirerions bien savoir à quoi servent les courses. A moins qu'on ne nous démontre le contraire, nous croirons que c'est pour notre ville la pire chose qu'on y puisse souffrir. L'objet ostensible des courses de chevaux est d'encourager le perfectionnement des races; mais de la manière que ces exercices sont conduits et dirigés il n'encourageant absolument que les paris exhorbitants, que la fraude, que la dissipation, que l'ivrognerie. Si par exemple les principales primes étaient offertes pour des chevaux exclusivement élevés dans la province; si on les mettait à la portée des cultivateurs, si on y faisant lutter de force les chevaux de travail par des marches au trait sur un plan incliné, si on cherchait à y rendre impossibles tous ces tours de magiciens, de jockeys, de sportsmen, les jeux de l'hippodrome pourraient avoir quelque résultat favorable en excitant l'évaluation parmi la population agricole; mais aujourd'hui l'on ne peut observer absolument que les résultats contraires. Il y a bien il est vrai ce que, les directeurs des courses appellent les courses d'habitants, ou quelques imbécilles qui ne voient pas qu'on ne les admet que pour servir de bouffons, viennent, affublés de bonnets rouges, blous etc, risquer de faire mourir leur bête pour le gain ridicule d'une bribe et d'une selle amplement payées par le prix d'entrée. Espérons qu'il n'en viendra pas de canadiens donner à rire de leur nation. Espérons aussi que les citoyens qui s'occupent de ces diversissements comprendront que l'on devrait essayer de leur donner un but utile et que pour cela il faudrait faire dans leur distribution un changement total. Tels qu'ils sont aujourd'hui nous ne leur voyons absolument que des résultats fâcheux; avec de la bonne volonté on pourrait les faire tourner au profit des agriculteurs. Les courses de chevaux comme on les organise à présent sont copiées sur celles d'Angleterre où nombre de riches seigneurs peuvent sans se gêner élever et garder dans leur écuries des chevaux exclusivement destinés à la course; mais les soins qu'ils exigent empêchent qu'on puisse y trouver un bénéfice même en supposant qu'on réussisse à pouvoir en dresser en Canada qui lutteraient avec les chevaux de luxe de nos voisins, ce qui est impossible. Mais rien par exemple n'empêcherait au contraire de donner un élan à l'amélioration de nos chevaux de travail qui ont une réputation déjà faite sur le continent; des courses, au plus, assortir leurs qualités ne nuiraient point à leur jeter l'évaluation chez nos habitants qui sur intérêt autant que par un orgueil bien placé mettraient plus de soin encore que par le passé à conserver à leurs chevaux les qualités qui les distinguent.

La commission des chemins de barrière continue à se moquer du public tout en le pillant du plus belle. Les personnes qui ont des observations ou des réclamations à faire ne peuvent obtenir d'autre réponse que: On en parlera quand le comité se rassemblera, et le comité ne s'assemble jamais. Les bureaux se composent d'un petit garçon dont le service se borne à informer les visiteurs que Mr. le se-

crétaire n'y est pas. A voir l'apathie de nos citoyens, la patience avec laquelle il subissent toutes les nouvelles exactions auxquelles on les soumet de jour en jour, on croirait qu'un peuple peut s'habituer au joug joint à l'insulte; cela devient d'un exemple dangereux et tentant pour les gouvernements. Il nous semble cependant que si le bravo Mr. Aytrivj voulait chercher dans son giron ce il trouverait quelque bonne raison légale renverser et nous débarrasser de cette insatiable plus insolentement pillarde qui n'a jamais été indulgée à un pays. Ceux qui souffrent le plus immédiatement de cette machine à ruiner devraient s'entendre afin de le consulter et de lui remettre entre les mains le soin de faire valoir la cause de la justice par le moyen de la subtilité chinoise puisque des représentations fondées sur le gros bon sens seulement n'ont aucun vertu auprès de ceux qui en sont les auteurs.

Le bruit qu'on avait fait courir, que messieurs Caron, Parent et peut-être aussi Mr. Lafontaine, devaient être appelés au conseil exécutif, comme toutes les bonnes nouvelles ne se confirment pas. Il est singulier que la Gazette anglaise de Québec n'en ait rien dit! Le bonhomme serait-il négligé dans tout cela? Dans ce cas tout sera pour le pire!

Le *Stroll* de Montréal hucle contre tout ce que peut faire de passable notre gouverneur général. Ce journal a la fibre depuis qu'il entrevoit que les canadiens pourraient bien en exigeant d'un commun accord vers le bien général regagner la prépondérance qu'on leur a enlevée par la fraude et par la violence; aussi n'épargne-t-il aucune occasion de lancer son venin impuissant contre ce qui fait le pouce parti hère, et il le guetto, il l'épie comme le chat guette un élan.

Lady Bagot tiendra cercle ce soir à son Hôtel. Les messieurs n'y étant pas admis, il y aura absence totale de péroites et de gambades fashionables; mais en revanche les plus aimables réverences y seront bien reçues, si toutefois la capricieuse mode n'a pas déjà donné le coup de pied aux réverences. Tout au moins le coup-d'œil en vaudra la peine: un rassemblement de dames canadiennes en cercle ce sera bien le cercle magique.  
L'annonce officielle prescrit la *folle* du soir aux dames qui doivent former le cercle de ces dames, mais messieurs qui auront l'honneur de n'y pas assister. Cela est conforme à la grande étiquette, chose dont nous n'aimons pas à nous mêler.

**SITUATION OFFERTE.**

UN garçon confiseur suffisamment entenu, trouve à l'emploi à des termes honorés en faisant venir en sa boutique.  
Qu'bec, 28 Juillet, 1842.

**AVIS.**

LES Sous-jurés, Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour s'enquérir sur la Tenure Seigneuriale, dans ce présent avis, que leur bureau sera ouvert chaque jour entre 10 heures A. M. et à 4 P. M. dans la vieille bâtisse connue sous le nom de Maison du Gouvernement.  
Il est désirable que toutes communications par écrit soient transmises à l'adresse de J. B. BÉLIEU, Secrétaire, Secrétaire de la dite Commission à Montréal.  
A. BUCQUANAN } Commissaires.  
J. A. BÉLIEU }  
JAMES SMITH }  
Montréal, 7 juillet 1842.

**NOUVELLE MANUFACTURE DU PAYS VASES A FLEURS &c.**

LA COMPAGNIE DES PORCELS RUSSES a l'honneur d'annoncer aux citoyens qu'elle a joint à son ancien établissement une nouvelle branche de fabrication. Elle confectionne et a maintenant à vendre un assortiment considérable de vases à fleurs proprement vernis et ornés de tous les prix et de tous les genres. On en peut voir des échantillons à la chambre d'Oratoire de G. D. BAZANZINI et à la manufacture, Rue St. Valler No. 99. Les amateurs de plantes et de curiosités ont aux vases recouverts d'un vernis vitreux au genre le supérieur sur les autres non seulement sous le rapport de la beauté mais encore sous celui de l'utilité et de la solidité.  
La compagnie des Porcelles Russes ayant fait venir d'Europe ce premier assortiment de vases, elle a joint à son personnel qui ont été jusqu'à présent qu'on attend dans l'attente de leurs commandes, qu'elle se soit déjà occupée de leur promptement et ponctuellement la rareté d'autres et échantillons de la sorte à la vue de retarder aux gens en ne sera plus exposé à l'avenir. Les boutiques et les particuliers qui désirent faire acheter des vases pour l'hiver prochain feront bien de s'écarter commodément à temps que possible.  
JOS. SMOLENSKI.

**HONORABLE HOTELIER.**  
Maison du Jupiter, Rue St. Jean, Faubourg St. Jean,  
INFORME ses amis et le Public qu'il a dans son JARDIN un amusement d'exercice approprié à la  
**CHASSE AU BÉDOVIN,**  
ou ils pourront s'amuser tous les jours, DIMANCHES et FÊTES exceptés. L'on pourra se procurer toutes sortes de rafraichissements.  
QUÉBEC, 30 JUIN 1842.

**EDOUARD TIVIERGE, MARCHAND TAILLEUR CANADIEN, FAUBOURG ST. ROCH, No. 11, RUE CRAIG, QUEBEC.**

RECONNAISSANT envers le public et ses amis pour la faveur qu'ils lui ont accordée jusqu'à présent, il prend la liberté de les prévenir qu'il vient de recevoir  
**UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL ET CONSIDÉRABLE DE MARCHANDISES PROPRES À SON GENRE DE COMMERCE.**  
ÉGAL À CELUI DE TOUT AUTRE ÉTABLISSEMENT DE QUÉBEC.  
Consistant en :  
Draps, Cashmires, etc. de tous prix, et de toutes les nuances, à la mode, Pantalons de Vestes, de costume, de soie, de satin, chapeaux, trappes, poil de chèvre, etc. etc. de différentes couleurs, depuis 2s. 6d. jusqu'à 21.  
Cravates, Cols, Stocks, Gants de toutes couleurs, Bretelles, Mouchoirs de Soie, des meilleures qualités et de tous les prix.  
Chapeaux de Castor, 100 Douzaines Chapeaux de Feuille de Palmier, et une grande variété de Casquettes à la dernière mode pour Hommes et pour Enfants.  
Parapluies de Soie et de Coton d'indes couleurs et qu'on.  
Il a un choix complet de Boutons pour toutes espèces de Costumes, Dorés, de Velours, de Satin et de Soie.

— A U S S I : —  
Plusieurs pièces draps de Castor, garanti à l'épreuve de l'eau, d'après le témoignage de pilotes qui ont fait usage. Un assortiment complet de Tweeds, Doe-Skins et Velours Fleuri, de toutes les variétés pour Habits du Chasso.  
Drills de différentes espèces pour Pantalons.

**DE PLUS : RECU D'UNE DES PREMIÈRES MAISONS DE NEW-YORK.**  
Une CAISSE de SATINS FLEURIS pour Vestes, choisis pour lui par l'un des premiers Tailleurs de cette Ville.

Il reçoit chaque mois les journaux des MODES de Paris et de New-York ainsi que les COUPES qui y ont rapport, ce qui le met en état de lutter, quant à l'élégance et au goût, avec les maisons les plus renommées de ce pays.  
Il ose se flatter que la modicité de ses prix, son exactitude, le fini de son travail, le soin qu'il apporte dans le choix de ses Surmures, l'habileté des ouvriers qu'il emploie et les efforts constants qu'il fait pour satisfaire ceux qui l'honorent de leur confiance, lui méritent la continuation de la faveur publique, et l'attent on de ceux qui l'auraient pas encore employé.  
QUÉBEC, 9 Juin, 1842.

**J. B. CORRIVEAU, MARCHAND CHAPELIER CANADIEN, A QUEBEC**

DEUX MAGASINS, EN DEDANS ET EN DEHORS LA PORTE PRESCOTT, BASSE-VILLE.

INFORME respectueusement ses amis des pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, qu'il continue au même endroit son Commerce de Chapelier, et qu'il a de lui les objets qui y ont rapport.  
**SUR LE PIED LE PLUS ÉTENDU ET LE PLUS LIBÉRAL.**  
Les relations additionnelles qu'il a ouvertes avec Londres et New York lui permettent de lutter avec avantage contre toute concurrence quelconque, sous le rapport  
**DES PRIX, DE LA BEAUTÉ ET DE LA QUALITÉ DE SES MARCHANDISES.**

**IL A TOUJOURS EN MAIN UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE**

**DE PLUS :**  
Chapeaux de Dames et de Messieurs, Un beau choix de chapeaux pour les Messieurs du Clergé, 200 douzaines chapeaux de son d'Angleterre pour hommes, 250 douzaines chapeaux de soie de palmier, blancs et chinés, 100 Douzaines chapeaux de manufacture Canadienne,

**IL VIEND DE RECEVOIR DE NEW YORK**  
Quelques douzaines de Chapeaux de Soie fabriqués d'après les procédés français et sur lesquels il appelle l'attention des amateurs de la bonne qualité réunie à l'élégance et à la légèreté.  
**CHAQUE ARRIVAGE LUI APPORTERA LES MODÉS DU JOUR.**  
Il vend en gros et en détail à des prix réduits de 25 pour cent sur ceux, des années précédentes.

BOIS DE VOYAGE (STOCKS) etc. etc. etc.

CHAPEAUX, CASQUETTES, GANTS, BRETÈLES,